



Chailly sur Armançon, le 21 juin 2024

## COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION

Le comité de direction de l'association sportive du Golf de Chailly s'est réuni lundi 17 juin 2024 à 19 heures, au domicile de son président.

Etaient présents : Philippe Delage (président), Frédéric Bayou (trésorier, en visioconférence), Alfredo Longobucco, Jean-Philippe Guillot (secrétaire), Pierre-Marie Lhomme, Christian Chavel, Wilfried Genot et Boyd Greenwood.

Les sujets suivants ont été abordés :

- **Etat des comptes au 17 juin 2024** : cette question a été ajournée et sera étudiée à une date ultérieure dans l'attente de recevoir toutes les pièces nécessaires pour ce bilan.

- **Animations** : le Championnat du Club des 20 et 21 avril, a réuni une quarantaine de participants dans des conditions météo très difficiles. L'épreuve 2024 s'est cependant très bien déroulée. Le tableau d'honneur qui contient les identités des champions catégorie homme et femme, sera prochainement installé au pro shop de Chailly. De même, les plaques marquant les places de parking affectés pour une année aux vainqueurs, ont été réalisées par Will Genot et seront bientôt positionnées en accord avec la direction du Resort.

- **Première édition de la Folie de Chailly (1er et 2 juin 2024)** : de l'avis de tous, cette première qui a réuni une centaine de participants sur deux jours, a été largement appréciée. Bien sûr, le comité de direction a retenu des ajustements et des améliorations à apporter si dans l'avenir, une édition numéro 2 de cet événement, était reconduite. L'occasion de remercier nos partenaires premium, que sont Anima Vinum et ByMyCar, ainsi que le château pour sa participation.

- **Fête de l'AS** : elle se prépare. Elle aura lieu le 1er Septembre avec la formule suivante : scramble à 4 avec tirage au sort de chaque joueur pour composer les équipes et favoriser ainsi les échanges et la mixité. Les départs se feront le matin en shot-gun, il y aura trois prix brut, trois prix net, et une belle tombola. C'est Will Genot, chargé de trouver un prestataire pour le déjeuner, qui a été nommé référent pour cet événement.

- **La compétition des Mardis de Chailly** initialement prévue le 15 aura lieu le 8 septembre. L'association sportive mettra 600 euros de lots ainsi que des bouteilles pour la remise des prix pour cette organisation. Les référents pour le Comité sont Frédéric Bayou et Boyd Greenwood.

- **Du côté des équipes**, Christian Chavel a tiré un premier bilan des résultats sportifs : le maintien en 4eme division nationale de l'équipe 1 a été assuré de belle manière à Pruneville. L'objectif similaire, le maintien,



est donné pour le déplacement à Aurillac cette fin de semaine pour le championnat Mid-amateur.

Du côté des féminines, il a été décidé en cours d'année, de se retirer de la compétition par équipe prévue à Bitche en raison d'un manque d'effectifs en forme à date et vraisemblablement pour celle de Dieppe (car en liste d'attente, sans doute trop loin pour espérer être repêchées)

Le budget des équipes est une question importante qui a alimenté le débat au sein du Comité. En effet, les déplacements des équipes n'échappent pas à la réalité de notre quotidien inflationniste : tout coûte plus cher et il est de plus en plus difficile de rester dans les budgets donnés. Même sans luxe ni excès. Cette situation conduit à demander aux joueurs des efforts financiers de plus en plus importants. Des efforts qui viennent s'ajouter aux besoins de disponibilités (prendre des repos quand on travaille...) nécessaires à la participation aux compétitions qui débutent toutes en semaine. Une question donc : comment faire évoluer cette situation ? Le débat est lancé.

**Enfin, côté SGBFC**, nos seniors ont pris la troisième place du Super Grand Est qui se tenait à Nancy, et ils restent toujours en course pour les matchs play : rendez-vous le 8 juillet à Norgues contre Venarey Les Laumes.

• **Point sur la communication** : le Comité se dit satisfait de travail réalisé dans ce domaine, avec notamment des Newsletter d'informations régulières. On remarque que les taux d'ouverture (241 destinataires) de ces mails, sont souvent plus « faibles » quand il s'agit d'un compte rendu sportif relatif à l'activité de nos équipes.

La séance est levée à 21 h 15.

Jean-Philippe GUILLOT  
Secrétaire

Philippe DELAGE  
Président